## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

## COMMUNE DE MONTLAUR

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 avril 2018

L'an deux mille dix-huit

Et le douze avril à 20 heures 30

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal: 15

- en exercice: 15

- qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation: 05/04/2018

Date d'affichage:

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

<u>Etaient présents</u>: ALINAT Elodie, BOUDOU-THERON Adeline, CADENET Patrick, DOMENGE Philippe, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, ROUSSET Jean-François, ROUX René

Absent(s) (es) excusé (s) (es): BERNAT Laurent, DECUP-CAUMES Marie-Claude, FAVRE Sandrine

Secrétaire de séance: ALINAT Elodie

Objet de la délibération n°14-2018

Vote du Budget primitif - Service Assainissement. - Exercice 2018

Madame RAMONDENC Viviane, adjoint aux finances, présente les propositions budgétaires pour l'exercice 2018 du service Assainissement préparées par Monsieur le Maire.

## Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

✓ Adopte le budget primitif – service Assainissement pour 2018 qui s'équilibre de la façon suivante :

- en section d'exploitation :

Dépenses: 49 826 euros

Recettes: 49 826 euros

- en section d'investissement :

Dépenses: 339 602 euros

Recettes: 339 602 euros

Vote des conseillers municipaux :

Exprimés: 12

Pour: 12

Contre: 0

Abstentions: 0

✓ Le budget primitif – service Assainissement pour l'exercice 2018 est annexé à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Suivent au registre les signatures des membres présents, Pour copie conforme.

> Le Maire, Patrick RIVEMALE